

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnel ayant subi un impact direct ou indirect d'un accident ou évènement marquant

## PRÉREQUIS

Aucun

## EQUIPE D'INTERVENTION

Médecin(s) et psychologue clinicienne

## TARIFS

### Intervention cellule médicale et psychologue

(sous 24 à 48h)

26 500 FHT/personne

### Intervention cellule médicale et psychologue Consultation groupe 10 pers

sur devis

### Consultation groupe

(4 à 10 personnes)

25 000 FHT/séance

### Consultation unique

(dans nos services)

10 000 FHT/salarié

## ORGANISATION / PLANNINGS

**Demande urgence :** 30.79.70

### Mail

secretariat.mpc@gmail.com

# VICTIMOLOGIE ET GESTION DE CRISE

## COMMENT ET POURQUOI AGIR EN CAS DE CRISE OU D'ACCIDENT ?

Après un traumatisme, l'entreprise doit agir rapidement afin de prévenir de l'absentéisme.

Notre dispositif aide à faire le deuil des évènements traumatisants ou difficile et permet de renforcer le collectif professionnel.

## Dès votre appel nos équipes interviennent.

1. Réunir une équipe d'urgence
2. Évaluation de la situation avec votre entreprise (collecter et contrôler les informations, déterminer qui est impliqué).
3. Organiser et planifier les actions à réaliser dans un délai de 3h à 12h

### L'équipe d'urgence se compose :

- De représentants de votre société (direction et/ou service RH)
- Médecins et psychologue de Medical Partner Control
- Médecin du travail de la CAFAT (à votre demande )
- Possibilité d'un travailleur social de votre société (à votre demande )

## PROCEDURE D'INTERVENTION

1. Déplacement du médecin et du psychologue
2. Évaluation du degré du traumatisme (les blessures, les besoins)
3. Possibilité d'un bilan médical somatique en cas de blessures n'impliquant pas l'intervention des urgences (pompiers)
4. Mise en place d'un planning de suivi médical et psychologique + prise de rdv avec le personnel concerné, en collaboration avec votre société et sous les recommandations des médecins.
5. Compte-rendu périodique avec si nécessaire, un compte-rendu détaillé à l'attention du SMIT et/ou du médecin traitant

## SUIVI PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL & COLLECTIF

**Le suivi collectif (*recommandé*):** Organisation de groupes de parole de soutien psychologique à quelques jours de l'évènement rassemblant de 4 à 10 personnes afin de libérer la parole et de prévenir, atténuer voire supprimer les conséquences psychiques.

**Le suivi individuel (*selon évènement*):** Organisation d'entretien de soutien psychologique, de débriefing individuel pour les personnes directement impactées par la situation en post-immédiat (dans les 48h).